

Zooms sur la France insoumise

Patrick Coulon – janvier 2018

Cet ajout à la note *Populisme de gauche: une impasse* se propose de revenir sur quelques faits pouvant expliquer le succès de la campagne de Jean-Luc Mélenchon, en particulier auprès des 18-24 ans. De donner aussi quelques informations sur l'évolution récente de ce mouvement (convention nationale des 25 et 26 novembre 2017). D'apporter, enfin, un éclairage sur la « méthode Alinski », régulièrement évoquée par les dirigeants de la FI.

L'utilisation des nouvelles technologies de communication

Le 5 février 2017, Jean-Luc Mélenchon organise deux meetings simultanément, un à Lyon et un autre à Paris grâce à un fantôme de Pepper (abusivement qualifié d'« hologramme »), première mondiale pour l'utilisation de cette technologie en direct. Ce meeting rassemble 6 000 personnes à Paris, 12 000 à Lyon, tandis qu'environ 80 000 internautes ont regardé le meeting en direct sur Facebook et plus de 330 000, en moins de 24 heures, l'ont regardé en différé sur YouTube.

Outre cette innovation, la FI et ses sympathisants font usage de diverses techniques modernes de communication. Les idées de son candidat sont diffusées à travers des émissions en direct sur YouTube, sur Facebook et sur Twitter, ainsi que dans un jeu vidéo en ligne, *Fiscal Kombat*, qui met en scène Jean-Luc Mélenchon affrontant les « oligarques ».

Plus largement, la FI use de techniques virales et se saisit des codes de l'internet : les militants récupèrent ainsi le slogan *Can't Stenchon the Mélenchon*, apparu initialement sur le forum en ligne Blabla 18-25, du site Jeuxvideo.com et qui pastichait le slogan pro-Donald Trump *Can't Stump the Trump*. Cette phrase, qui n'a pas de signification en anglais, devient alors un slogan humoristique. Dès avril 2017, elle est utilisée dans le jeu *Fiscal Kombat*¹¹⁴ et une chaîne YouTube éponyme est créée. Imitant ce qui avait été fait lors de la présidentielle américaine de 2016, le mouvement FI est soutenu par un serveur de discussion vocale et textuelle hébergé sur la plateforme Discord, animé par des sympathisants qui créent diverses ressources en ligne pour soutenir la campagne de Mélenchon (Discord-insoumis). Ces techniques de campagne alimentent la popularité de Jean-Luc Mélenchon dans une frange importante des jeunes internautes: le candidat obtient environ 30 % chez les 18-24 ans selon les sondages.

D'une façon plus générale, remarquons qu'au jour du vote, la chaîne Youtube¹⁰ de Jean-Luc Mélenchon comptait près de 300 000 abonné-e-s et 23 millions de vues !!!

1. Selon Anaïs Théviot, enseignante-chercheuse en sciences politiques, YouTube serait un outil idéal pour les politiques. «C'est un moyen de dépasser le filtre médiatique, de parler directement aux électeurs. Le politique choisit ses sujets, la mise en scène autour de lui, il peut tout contrôler. Il y a cette rhétorique de la proximité et d'interaction avec l'électeur qui est mise en avant, l'idée qu'on écoute les internautes et qu'on leur répond.»

Jean-Luc Mélenchon a actuellement 1 044 010 fans (dont 72,16 % en France (753 311 fans)) sur sa page Facebook et 1 659 779 abonné·e·s sur Twitter.

La présence des « insoumi·s·es » sur les réseaux sociaux est organisée voire centralisée.

Notons que Sophia Chikirou, directrice de communication de Jean-Luc Mélenchon durant la campagne présidentielle, a piloté la création d'une Web-TV : *Le Média*, apparemment financée par 10 600 « socios » ayant versé pour 1,2 million d'euros.

Convention nationale des 25 et 26 novembre

En août dernier, 4 boîtes à idées avaient été lancées sur les thèmes de l'organisation, des outils, des campagnes et des méthodes d'action. Les synthèses qui en avaient été faites s'étaient poursuivies par des consultations sur les thèmes de campagne de la France insoumise, sur ses principes et sur la charte des groupes d'action.

Suite à ces consultations, des votes ont été lancés auxquels l'ensemble des insoumis·e·s inscrit·e·s au moment du lancement du vote pouvaient participer. Au total, ce sont 69 007 votes exprimés²¹ au cours de la Convention.

Le vote sur les thèmes de campagne

Une liste de propositions de campagne avait été élaborée à partir de la synthèse de la boîte à idées sur les thèmes de campagne. Cette liste a été par la suite enrichie dans le cadre d'une consultation organisée à ce sujet, au cours de laquelle 317 contributions ont été recueillies. Lors du vote, chaque votant devait choisir 3 campagnes parmi les 30 proposées.

Voici les campagnes arrivées dans les trois premières positions :

- 1. la lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes : 30 %***
- 2. sortir du nucléaire et promotion des énergies écologiques alternatives : 26 %***
- 3. lutter contre l'évasion et la fraude fiscales : 25 %***

Le vote sur les principes de la France insoumise

Une première proposition de principes pour la France insoumise avait été rédigée à partir de la synthèse de la boîte à idées sur l'organisation de la France insoumise. Ce texte a ensuite été amendé dans le cadre d'une consultation spécifique qui a permis de recueillir 272 contributions, avant d'être proposé au vote des insoumis·e·s.

96,4 % des votes exprimés approuvent la proposition de principes.

2. La FI annonce regrouper près de 500 000 soutiens (l'adhésion n'implique aucune cotisation : il suffit de s'inscrire par le biais d'internet).

La proposition de principes adoptée

1. **La France insoumise est un mouvement évolutif.** Il cherche à inventer une nouvelle forme de rassemblement citoyen. Ces principes d'organisation sont donc précisés au fur et à mesure de son évolution, à partir des retours d'expérience, notamment au moment des conventions annuelles.
2. **La France insoumise est un mouvement humaniste.** Il promeut l'émancipation globale de la personne humaine, la souveraineté populaire, la justice sociale, la laïcité, l'écologie, l'harmonie entre les êtres humains et leur écosystème. Il noue des relations avec les mouvements d'autres pays qui agissent dans le même sens et travaille de concert avec celles et ceux qui partagent ses objectifs.
3. **La France insoumise est un mouvement ouvert et populaire.** Il ne demande ni carte d'entrée ni cotisation et rassemble toutes celles et ceux qui agissent pour promouvoir le programme « *L'avenir en commun* ». Il met en œuvre la parité. Il favorise l'implication des personnes avec des faibles ressources financières en faisant vivre la solidarité interne. Il facilite l'action de chacun-e en son sein en proposant des formations s'appuyant sur les méthodes de l'éducation populaire.
4. **La France insoumise est un mouvement bienveillant et inclusif.** Les compétitions internes, les conflits de personnes et les affrontements de courants n'y ont pas leur place, tout comme les propos ou les comportements violents, sexistes, racistes, antisémites ou LGBTphobes. Les prises de décisions par consentement sont privilégiées afin d'éviter les écueils liés aux clivages et aux mises en minorité. Le mouvement expérimente progressivement les modalités démocratiques les plus adaptées à cette orientation.
5. **La France insoumise est un mouvement culturel.** Face au délitement des sociétés auquel conduisent les politiques libérales, il ne limite pas son action au champ politique mais l'étend dans toutes les sphères pour créer du commun et faire société. Il promeut et relaie des outils d'information alternative pour lutter contre l'idéologie dominante et s'engage dans les expérimentations concrètes d'un nouveau monde.
6. **La France insoumise est un mouvement tourné vers l'action.** Son activité est organisée en campagnes d'actions sur l'ensemble du territoire. Son énergie, ses savoir-faire, ses compétences et ses moyens financiers sont mis au service de l'action dans la société à travers l'utilisation d'une plateforme numérique facilitant la mise en mouvement et le partage des expériences
7. **La France insoumise est un mouvement utile tout de suite.** Une partie significative de son activité est consacrée à des actions de solidarités concrètes. Il impulse et soutient des dynamiques d'auto-organisation populaire à partir des colères et des indignations quotidiennes. Il appuie les mobilisations collectives de la société qui défendent des objectifs similaires aux siens.
8. **La France insoumise est un mouvement réseau.** Il fédère des groupes d'action qui se constituent par la volonté des insoumis-e-s sur une base géographique, professionnelle, fonctionnelle ou thématique. Ces groupes s'organisent selon une charte définie

collectivement et disposent d'une autonomie d'action dans le respect du programme « *L'avenir en commun* ».

9. La France insoumise est un mouvement collectif et transparent. Ses principales orientations et campagnes sont déterminées par une consultation en ligne des insoumis·e·s organisée régulièrement, notamment à l'occasion de ses conventions annuelles. Il promeut une multiplicité de formes de participation permettant à chacun·e d'être utile dans le respect de son rythme et de son degré d'engagement. L'utilisation de ses ressources financières est publique.

10 La France insoumise est un mouvement polycentrique. Il est doté :

- d'une équipe opérationnelle divisée en plusieurs pôles ouverts à la participation de toutes et tous pour mettre en œuvre les tâches nécessaires aux campagnes du mouvement ;
- d'une équipe programmatique assurant la coordination du programme, l'animation et le suivi des livrets thématiques et des ateliers des lois qui sont ouverts à tous les insoumis·e·s ;
- d'un groupe parlementaire réunissant ses député·e·s ;
- d'espaces nationaux de conseil et de propositions (notamment un espace politique et un espace des luttes) dont le fonctionnement est régi par un texte de définition ;
- il met en place un comité électoral et une assemblée représentative réunissant des membres de ces différents espaces nationaux et des insoumis·e·s volontaires tiré·e·s au sort, notamment au sein des groupes d'action.

11 La France insoumise est un mouvement qui se prépare à gouverner. Il décline le programme « *L'avenir en commun* » et ses livrets thématiques en ateliers des lois pour bâtir avec les citoyen·ne·s ce qui est bon pour tou·te·s. Autour de ce programme, il présente des candidat·e·s aux élections qui s'engagent sur une charte éthique et politique. Ses élu·e·s agissent en lien avec le mouvement en se regroupant autour d'une charte des élu·e·s insoumis·e·s.

Le vote sur la charte des groupes d'actions

Un texte élaboré à partir de la synthèse de la boîte à idées sur l'organisation de la France insoumise a été soumis à commentaires dans le cadre d'une consultation sur la charte des groupes d'actions. À partir de la synthèse et des 293 contributions réalisées, une nouvelle version de la charte des groupes d'action a été proposée pour adoption par les insoumis·e·s.

93.14 % des votes exprimés approuvent la proposition de charte.

Charte adoptée

La France insoumise est un mouvement réseau. Elle fédère des groupes d'action qui se constituent par la volonté des insoumis·e·s et disposent d'une autonomie d'action dans le respect du programme « *L'avenir en commun* ».

Chaque insoumis·e peut créer ou rejoindre un ou plusieurs groupes d'action dès lors qu'il respecte le cadre et la démarche de la France insoumise dans un esprit d'ouverture, de bienveillance et de volonté de se projeter dans l'action.

Les groupes d'action demandent leur certification. Ils disposent alors de ressources supplémentaires pour leurs actions. Pour cela, ils s'engagent à respecter la présente charte.

La France insoumise est un mouvement évolutif. Par conséquent, cette charte peut être amenée à évoluer au fur et à mesure de l'évolution du mouvement et de son expérience.

Animation des groupes d'action

Les groupes d'action se réunissent régulièrement. Ils sont animés par deux personnes de genres différents, n'appartenant pas, le cas échéant, toutes les deux à une même formation politique qui soutient la France insoumise.

Ce binôme a un simple rôle d'animation de l'activité des groupes d'action. Il dispose de droits d'administration du groupe d'action sur la plate-forme numérique de la France insoumise. Il est responsable de la protection des données personnelles des inscrit·e·s : il ne communique donc pas leurs coordonnées sans leur accord et ne les utilise pas à d'autres fins que l'action du groupe.

Modalités de fonctionnement

Les groupes d'action sont constitués de 2 personnes au moins et sont invités à se diviser dès lors qu'ils réunissent une quinzaine de participant·e·s actifs. En effet, les groupes de petites tailles permettent l'implication réelle de chaque membre, évitent les obstacles à la mise en mouvement et favorisent un maillage fin du territoire.

Les groupes d'action privilégient la recherche du consentement plutôt que le vote pour les prises de décision et refusent les clivages de type majorité/minorité afin de favoriser les prises d'initiatives de chacun·e.

Les groupes d'action sont garants de la cohérence nationale du mouvement. Par conséquent, leurs initiatives doivent être compatibles avec le programme « *L'avenir en commun* » et respecter les orientations stratégiques définies collectivement par les membres de la France insoumise.

Type de groupes d'action

Les groupes d'action peuvent se construire sur une base géographique, professionnelle, fonctionnelle ou thématique :

- Les groupes d'action géographiques sont constitués sur la base d'un territoire réduit (quartier, villages ou petites villes, cantons) et non à l'échelle d'une région, d'un

département, d'une circonscription électorale ou d'une grande ville. Chaque insoumis-e ne peut assurer l'animation que d'un seul groupe d'action géographique.

- Les groupes d'action professionnels rassemblent des insoumis-e-s qui souhaitent agir au sein de leur entreprise ou de leur lieu d'études.
- Les groupes d'action fonctionnels sont des groupes d'action transversaux autour de fonctions précises (mise en place de formation, organisation des apparitions publiques, rédaction de tracts, chorale insoumise, journaux locaux, auto-organisation, etc.).
- Les groupes d'action thématiques réunissent des insoumis-e-s qui souhaitent agir de concert sur un thème donné en lien avec les livrets thématiques correspondant.

Aucun groupe d'action ne peut s'approprier un territoire et y empêcher la libre création d'autres groupes d'action. Dès lors, aucun groupe d'action ne peut se structurer en association locale autour d'un périmètre géographique donné et prétendre y représenter seul la France insoumise. Par conséquent, la création d'une structure associative n'est possible que comme support à une initiative concrète explicitement définie dans ses statuts (mise en place d'un local, collectes de vêtements, organisation de cafés citoyens, etc.).

Communication entre groupes d'action

Les réunions, les actions et les initiatives des groupes d'action sont annoncées sur la plateforme nationale de la France insoumise pour permettre à l'ensemble des insoumis-e-s d'y participer. Des comptes rendus des actions sont publiés sur la plateforme numérique avec l'objectif de partager des expériences et de les faire connaître à l'ensemble du mouvement.

Pour favoriser des initiatives sur un territoire plus important, des groupes d'action peuvent engager des actions communes et se réunir pour les préparer en commun. Mais aucun groupe ou rassemblement de groupes ne peut constituer de structures intermédiaires permanentes qui prétendraient s'imposer aux autres groupes ou aux insoumis-e-s.

Néanmoins, à l'occasion des échéances électorales, le mouvement propose un cadre temporaire correspondant au découpage électoral, à l'image des assemblées de circonscription mises en place à l'occasion des élections législatives de 2017.

Aide à l'action

La France insoumise met à disposition des groupes d'actions sa structure juridique pour leur permettre d'avoir accès à des lieux pour se réunir et organiser des initiatives.

Elle propose des modalités de financement des initiatives des groupes d'action :

Les groupes d'action certifiés disposent d'une possibilité de commande gratuite de matériel relatif aux campagnes nationales.

Les frais financiers relatifs aux déplacements des orateurs et oratrices nationaux sont pris en charge par le mouvement.

Un dispositif de financement participatif des initiatives locales est mis en place : les projets financés à 50 % par des dons permettront un financement national de la part restante une fois que la France insoumise aura accès au financement public et selon un plafond à fixer ultérieurement.

Les pôles de l'équipe opérationnelle et les livrets thématiques leur proposent des formations pratiques, thématiques ou théoriques.

Le flou des organes de direction

Il est à noter que lors de la consultation une critique récurrente est apparue : celle du flou concernant la direction réelle du mouvement.

Aperçu :

« Aujourd'hui, la France insoumise est gérée par une petite caste autour de son leader dans la plus grande opacité. »

« C'est le QG qui décide, nous n'avons que des directives. »

« Aujourd'hui, des personnes parlent au nom de la France insoumise sans être élues. On ne peut pas être que de bons petits soldats. Nous sommes des citoyens jusqu'au bout. »

« Comme on ne nous demande rien pour faire partie de la France insoumise, ce qui ne me pose pas de problème, on n'a donc aucun droit et aucun pouvoir. »

« Il existe un problème fondamental, l'absence d'espace de débat collectif. »

« Quand vous entrez à la France insoumise, vous laissez vos droits à la porte. Nous sommes juste considérés comme des supporteurs. Nous sommes condamnés à participer au débat à travers Facebook ou Twitter, cela interdit toute discussion. »

Le groupe dirigeant (auto-désigné) revendique une direction polycentrique¹², sans structure centralisée, autour de plusieurs pôles, l'espace des luttes, le groupe d'action, les députés, les groupes d'appui locaux...

La méthode Alinski

La méthode Alinski, du nom de Saul Alinski, sociologue américain qui initia cette méthode dans les années 40, fut l'un des sujets phares de la convention du mouvement, mais sous le vocable d'auto-organisation. Voilà ce qu'en dit la responsable de cette campagne.

« Il s'agit d'aller chercher les colères quotidiennes des gens, de les tisser entre elles, et de les aider à s'organiser autour d'une revendication gagnable, en se disant que dans l'action

12. « Le but du mouvement de la France insoumise n'est pas d'être démocratique mais collectif » revendique d'ailleurs Jean-Luc Mélenchon dans une interview au journal *Le 1*.

revendicative conflictuelle, on développe le pouvoir d'agir »,... « L'important, ce n'est pas la revendication, même si c'est utile, mais le pouvoir que ça crée chez les gens. Il est aussi important de prendre plaisir à l'action, qu'elle soit ludique, pour donner envie de recommencer. Cela peut être de déverser une cargaison de rats chez un bailleur ou des ordures devant la mairie. »

La France insoumise énumère dans une fiche dédiée les quatre étapes :

1. « Frapper aux portes »
2. « Tisser les colères »
3. « Cibler les puissants »
4. « Agir nous-mêmes »

Peu connue en France, cette méthode pour aller chercher les gens en marge de la politique est très populaire dans les pays anglo-saxons. Saul Alinsky est le sociologue qui a théorisé, mis en pratique et systématisé cette méthode. Il est parti dans les quartiers populaires, à Chicago notamment, en mixant ce que faisaient les centres sociaux et les syndicats. C'est-à-dire en utilisant les méthodes syndicales mais sur tous les petits sujets de la vie quotidienne et locale.

La République en marche aurait récemment engagé un professeur américain pour expliquer les vertus de cette méthode à des marcheurs, bientôt déployés dans plusieurs départements.